## APRÈS ART. 3 N° AC8

# ASSEMBLÉE NATIONALE

#### SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

### **AMENDEMENT**

Nº AC8

présenté par Mme Anthoine

#### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.